

Rapport de gestion de l'exercice 2024



Introduction

Pour la première fois dans l'histoire de l'association est produit un rapport de gestion en complément de la présentation faite par le Commissaire aux comptes.

Ce rapport se fixe pour objectif de fournir aux adhérents et partenaires de l'APMAC les éléments de compréhension des décisions de gestion prises tout au long de l'exercice comptable et qui participent aux prévisions budgétaires.

Il rappelle de façon succincte les données comptables et de trésorerie qui restent accessibles à chaque adhérent sur simple demande formulée à l'adresse president@apmac.asso.fr.

Données budgétaires

Après une année 2023 qui avait permis d'identifier des marges commerciales trop faibles et de les corriger avec une augmentation des tarifs de 8% programmée pour 2024, l'APMAC accuse pour la première fois une **baisse conjointe des subventions** allouées par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de Charente-Maritime de 15 000€.

Ces baisses proviennent d'un effort participatif demandé à tous pour boucler les budgets de la Région et du Département, particulièrement impactés par le contexte politique, économique et social.

De fait, le montant de la subvention allouée par la Région pour la mise en œuvre de son projet est ramené à 366 300€ (-1%) et celui de la subvention du Département à 101 700€ (-10%).

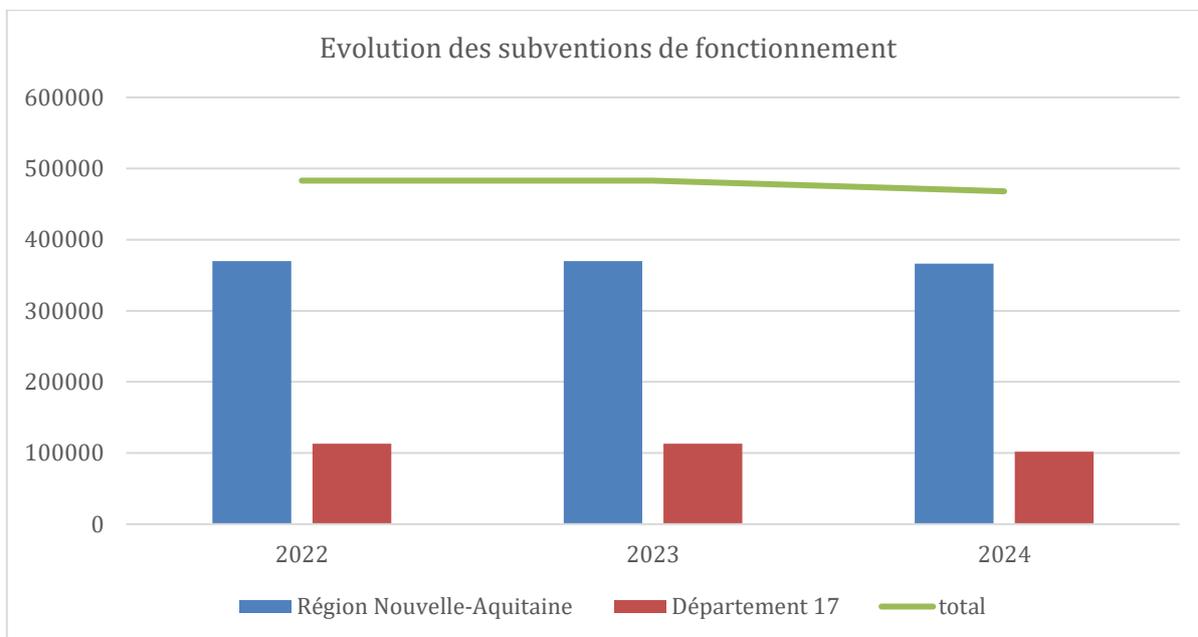
L'exercice 2024 affiche ainsi une **capacité budgétaire** diminué en cours d'exercice puisque l'annonce du Département est intervenue fin février.

En k€	2024	2023
Produits d'exploitation	1 256	1 176
Charges d'exploitation	1 249	1 188
RESULTAT D'EXPLOITATION	7	-12
Résultat financier	-44	-7
Résultat exceptionnel	2	3
Impôt sur les bénéfices	0	0
EXCEDENT/PERTE DE L'EXERCICE	-34	-17

Les recettes

	2024 (en k€)	%	2023 (en k€)	%	2022 (en k€)	%
Produits des activités	589	47%	479	41%	423	40%
Subventions	471	37%	491	42%	492	47%
Autres	196	16%	206	17%	136	13%
Dont reprise	127		116		73	
TOTAL	1 256	100%	1 176	100%	1 051	100%

Les subventions



Le chiffre d'affaire des activités (location de matériel et prestation de service, cession de matériel)

CHIFFRE D'AFFAIRES - ANNEE 2024 (hors cotisation)

MOIS	ANNEE 2023						ANNEE 2024					
	Nb sorties Saintes	Nb sorties Limoges	Total	CA Saintes	CA Limoges	Total	Nb sorties Saintes	Nb sorties Limoges	Total	CA Saintes	CA Limoges	Total
Janvier	33	30	63	6 070 €	3 141 €	9 211 €	30	32	62	8 641 €	9 062 €	17 703 €
Février	39	26	128	18 308 €	3 346 €	30 864 €	36	22	120	24 940 €	7 201 €	49 844 €
Mars	62	61	251	12 738 €	9 986 €	53 589 €	56	56	232	25 240 €	15 227 €	90 311 €
Avril	48	37	336	15 916 €	5 505 €	75 009 €	50	55	337	14 658 €	12 324 €	117 293 €
Mai	47	65	448	15 027 €	14 834 €	104 870 €	67	58	462	29 275 €	19 116 €	165 684 €
Juin	114	89	651	50 382 €	17 954 €	173 206 €	91	76	629	56 042 €	29 604 €	251 329 €
Juillet	80	70	801	69 176 €	25 676 €	268 058 €	104	68	801	62 447 €	21 503 €	335 279 €
Août	80	61	942	57 501 €	25 115 €	350 674 €	73	71	945	83 215 €	35 779 €	454 274 €
Septembre	46	61	1049	14 312 €	16 550 €	381 536 €	55	48	1048	25 292 €	12 461 €	492 027 €
Octobre	52	55	1156	12 615 €	12 661 €	406 813 €	36	56	1140	10 874 €	15 454 €	518 355 €
Novembre	44	38	1238	12 327 €	6 019 €	425 160 €	39		1179	14 483 €	13 621 €	546 459 €
Décembre	39	48	1325	40 371 €	13 724 €	479 255 €	36	39	1254	33 163 €	14 265 €	593 887 €
TOTAUX	684	641	1325	324 744 €	154 511 €	479 255 €	673	581	1254	388 269 €	205 617 €	593 887 €

On observe une forte augmentation du chiffre d'affaire sur les deux sites. Cette augmentation s'explique par l'application des 8% d'augmentation des tarifs, la perception des loyers de Limoges (25 650€) et un accroissement de l'activité de locations et de prestations.

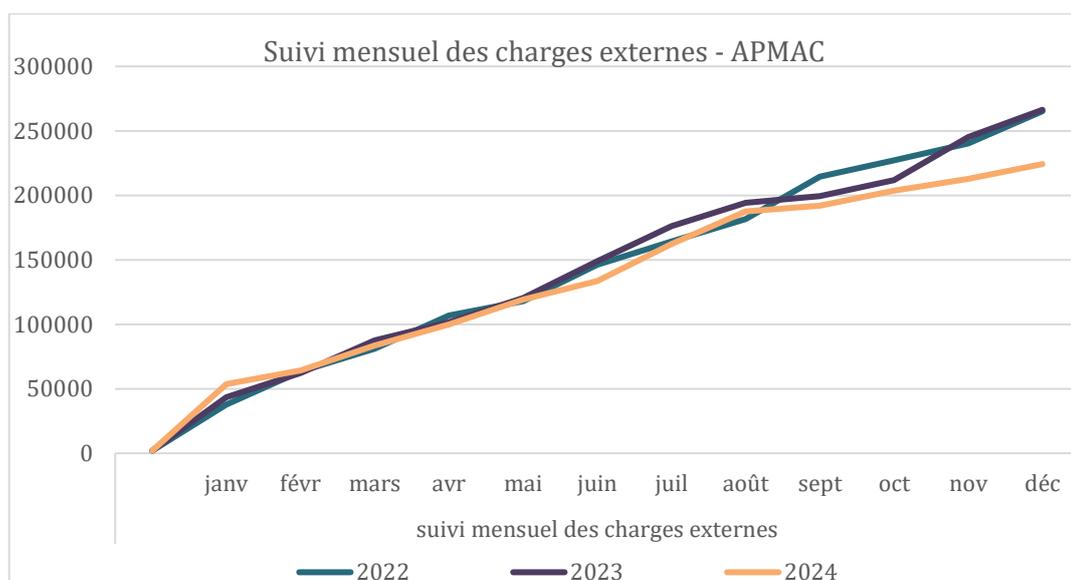
Les dépenses

	2024 (en k€)	%	2023 (en k€)	%	2022 (en k€)	%
Achats et Frais généraux	232	19%	284	24%	267	25%
Masse salariale	789	63%	706	59%	622	59%
Amortissements	190	15%	149	13%	114	11%
Impôts et taxes	26	2%	21	2%	19	2%
Autres	12	1%	28	2%	29	3%
TOTAL	1 249	100%	1 188	100%	1 051	100%

La forte augmentation de la masse salariale (83k€) peut être décomposée en 2 parties :

- Une rupture conventionnelle (50k€)
- Une augmentation dédiée aux intermittents du spectacle (33k€) qui est une charge variable liée à l'activité en croissance.

Les charges externes



Les investissements

2024 marque la fin du plan pluriannuel d'investissement débuté en 2022 pour un montant de 653 660€ destiné à entamer la transition du parc d'éclairage vers la technologie LED et à renouveler le système de diffusion électroacoustique. Ce plan d'investissement a été co-financé par l'APMAC, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de Charente-Maritime et de Haute-Vienne. Les amortissements des matériels s'étalent entre 3 et 10 ans, selon leur type.

Plan de financement	HT
Région Nouvelle-Aquitaine	381 616,40 €
Département 87	60 000,00 €
Département 17	60 000,00 €
revente système line array NEXO	25 000,00 €
APMAC (Prêt bancaire)	127 043,73 €
Total financement	653 660,13 €

En 2024, débute aussi l'amortissement des bâtiments acquis à Limoges. Les investissements en 2024 représentent 1 007 k€ qui se répartissent ainsi :

- Immeuble et travaux Limoges : 928k€
- Matériels, mobilier et informatique : 79k€

Les emprunts

Pour financer ses investissements, l'APMAC a recours à l'emprunt bancaire. Au 31 décembre la dette bancaire représente 998k€ contre 1 180k€ en 2023 et la charge d'emprunt sur l'exercice s'élève à 110 973€.

Commentaires :

Cette année revêt un caractère paradoxal puisque l'activité atteint les objectifs prévus, ce qui se traduit par un résultat d'exploitation positif (7 000€) alors que le résultat d'exercice est déficitaire (-34 000€). Cela s'explique par la baisse des subventions de fonctionnement de nos deux partenaires principaux (-15 000€) et par le choix d'une rupture de contrat qui, après reprise des provisions d'indemnité de fin de carrière, représente un reste à charge d'environ 25 000€. Ce choix stratégique de fin d'année permet d'anticiper la baisse annoncée de subventions pour l'exercice 2025, l'enjeu étant d'équilibrer le budget. Nous y parviendrons en allégeant notamment la masse salariale des permanents.

A noter enfin que la charge de l'emprunt augmente fortement avec le début de remboursement du prêt pour l'acquisition des bâtiments à Limoges, ce qui a un impact significatif sur la trésorerie.

Ce point requiert une vigilance particulière et nous oblige à dégager du résultat chaque année de l'ordre de 40 000€ pour permettre de préserver la trésorerie et d'assurer la pérennité du projet.